

## COMMUNIQUE

### ***A l'attention de nos Chefs d'entreprise PME/PMI & TPE***

Dans le cadre de la mise en œuvre du 3<sup>ème</sup> Pilier du Programme de Résilience Economique et Sociale (**PRES**), axé sur la « Stabilité macroéconomique et financière pour soutenir le secteur privé et maintenir les emplois », le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, **Monsieur Amadou HOTT**, entouré de ses plus proches collaborateurs, a rencontré le mardi 09 juin 2020, une délégation du Mouvement des Entreprises du Sénégal (**MEDS**), conduite par son Président, **Monsieur Mbagnick DIOP**, dans le cadre d'une série de rencontres de concertation déjà entamée avec les organisations patronales.

Ont pris part à cette rencontre, aux côtés du Président :

- Monsieur le Secrétaire Général du MEDS
- Monsieur le Directeur Exécutif du Comité Scientifique et Stratégique du MEDS
- Monsieur le Vice-Président du MEDS
- Monsieur le Président de la Commission Intelligence Economique et Artificielle et TIC du MEDS

### **La rencontre s'est déroulée autour des principaux points suivants :**

#### **1 – Exposé du Ministre qui a défini le format et l'objet de la rencontre :**

- Une séance de travail avec chaque organisation concernée pour mieux apprécier les différentes problématiques de l'heure ;
- Evaluation des mesures d'urgence prises par l'Etat ;
- Préparation de la relance des projets sectoriels 2020-2021, notamment avec :
  - Une amélioration du cadre juridique incitatif des entreprises ;
  - Et le développement du mécanisme de financement des entreprises.

#### **2 – Exposé du Conseiller Technique du Ministre sur le Programme de Relance de l'Economie Nationale (PREN) :**

- Développer les investissements dans les secteurs prioritaires tels que :
  - L'industrie pharmaceutique ;
  - L'agriculture et la pêche ;
  - Le tourisme, les loisirs et la restauration ...
- Rendre plus incitatif et plus accessible aux entreprises nationales le cadre juridique et réglementaire sur les PPP ;
- Mettre en place un nouveau dispositif de financement en faveur des entreprises dans le cadre de la relance ;
- Impliquer davantage les collectivités territoriales dans le processus de développement.

### 3 – Les Interventions du MEDS :

- **Le Président Mbagnick DIOP** s'est d'abord félicité de l'initiative du Ministre avant d'exposer quelques difficultés remontées par des chefs d'entreprise :
  - Critères contraignants pour un accès des entreprises au **dispositif de financement** mis en place par l'Etat ;
  - Besoins d'accélération des procédures de paiement de la **dette intérieure**.
- **Les autres membres de la délégation du MEDS** ont tour à tour abordé les principaux sujets suivants :
  - Accorder une importance toute particulière sur la **loi** portant sur les **PPP**, un déterminant de la **part du secteur privé local** sur la future **commande publique** ;
  - Mettre le **numérique** au cœur de la démarche stratégique de l'Etat, tout en développant la promotion des startups ;
  - Améliorer le **dispositif de financement des entreprises**, notamment pour la promotion de l'investissement ;
  - Promouvoir et Développer l'investissement du secteur privé national dans les **secteurs de souveraineté économique** ;

### 4 – Les Conclusions de la rencontre :

- **Pour le Président Mbagnick DIOP** :
  - Le **MEDS** propose un rallongement du différé de remboursement de 3 à 6 mois ;
  - Le **MEDS** réitère sa demande d'accélération des procédures de financement et de règlement de la dette intérieure ;
  - Le **MEDS** se dit favorable à la poursuite des échanges avec le MEPC.
  - Le Président Mbagnick DIOP a remis au Ministre de 'Economie, du Plan et de la Coopération un document de contribution du MEDS sur la relance Economique post covid-19.
- **Pour Monsieur Amadou HOTT**, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération : Autres membres de la délégation :
  - Les procédures de validation juridique de certaines décisions sont parfois longues, ce qui ralentit l'effectivité des mesures. Une démarche de simplification des procédures sera proposée ;
  - Les circuits de paiement vont être allégés grâce à une plus grande fluidification des relations interministérielles ;
  - Le document de contribution du MEDS sur la relance économique sera versée dans le contenu des échanges internes au sein du ministère ;
  - Le Ministère propose une poursuite des échanges avec le MEDS ainsi qu'avec tous les acteurs du secteur privé dans le cadre de la production d'un programme consensuel de relance de l'économie nationale.

Fait à Dakar, 12 juin 2020.

**Le Service Communication du MEDS.**